



AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2019 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE COTEAU-DU-LAC

PRENEZ NOTE que le conseil municipal a été adopté à la séance ordinaire du conseil du 13 novembre 2018 le calendrier ci-dessous relativement à la tenue des séances ordinaires conseil municipal pour l'année 2019, qui se tiendront à 19 h 30 le deuxième mardi de chaque mois, au Pavillon Wilson, sis au 4B de la rue Principale et la tenue d'une séance extraordinaire se tiendra le 10 décembre à 19 h pour la présentation du budget :

- 8 janvier
- 12 février
- 12 mars
- 9 avril
- 14 mai
- 11 juin
- 9 juillet
- 13 août
- 10 septembre
- 8 octobre
- 12 novembre
- 10 décembre + budget

DONNÉ à Coteau-du-Lac, en ce 16 novembre 2018.

La directrice générale et greffière,

Louise Sislá-Héroux, B.A.A.



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise Sislá-Héroux, directrice générale et greffière, certifie, sous mon serment d'office, que le présent avis a été :

1. affiché au babillard et le site Internet de la Ville le 16 novembre 2018

La directrice générale et greffière,

Louise Sislá-Héroux, B.A.A.